



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hébergement d'urgence

Question au Gouvernement n° 2662

Texte de la question

HÉBERGEMENT D'URGENCE

M. le président. La parole est à M. Nicolas Démoulin.

M. Nicolas Démoulin. Ma question s'adresse au ministre chargé de la ville et du logement Julien Denormandie.

Lancé en 2017, le plan logement d'abord vise à trouver un logement durable aux sans-abri. En 2018, 70 000 personnes sont sorties de la rue ou des centres d'hébergement. En 2019 elles étaient plus de 80 000. Ces résultats confirment l'efficacité de cette stratégie, même s'il reste beaucoup à faire. En parallèle, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, nous avons renforcé de manière pérenne les maraudes.

Il était aussi nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil de jour et d'enrichir l'offre de services rendus. Il y a un an à Montpellier, nous avons inauguré, monsieur le ministre, la bagagerie solidaire de la croix rouge avec plus de 75 casiers. Les bénévoles ont depuis témoigné du succès de cette initiative mais surtout de ses résultats concrets, puisque certains sans-abri ont aujourd'hui trouvé un emploi. En effet un geste aussi simple que déposer son sac dans un lieu sécurisé constitue l'un des premiers pas pour se projeter dans l'avenir. C'est également un moyen de renouer du lien, de s'ouvrir de nouveau à la confiance. Quand on ne possède rien, tout a une valeur !

C'est pourquoi je me réjouis des nouveaux moyens octroyés à la création des bagageries solidaires partout en France. Il nous faut ainsi multiplier les initiatives pour les sans-abri, que ce soit pour le logement, l'accueil, l'amélioration des services ou l'emploi.

Vous avez annoncé, monsieur le ministre, la création d'un nouveau service public appelé de la rue au logement. Il doit voir le jour ce mois-ci en Île-de-France. Pouvez-vous nous en détailler le contenu ?

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, *ministre chargé de la ville et du logement.* Personne dans notre République ne peut accepter que des femmes, des enfants, des hommes dorment à la rue. À chaque fois ce sont des drames parce que la rue tue tout au long de l'année, et pas uniquement lorsque les températures sont extrêmement basses.

Je souhaite également remercier l'ensemble de la majorité parlementaire et présidentielle, qui a relayé la politique du « logement d'abord » avec beaucoup de courage et de détermination, que ce soit à Montpellier, à Toulouse, à Metz, à Paris ou dans de nombreuses autres villes.

M. Sébastien Jumel. Et à Saint-Denis ?

M. Julien Denormandie, ministre. Cette politique ne se limite pas à telle ou telle majorité et mobilise des députés de divers bancs. Cela témoigne – pour autant que ce soit nécessaire – de l'humanité dont vous faites preuve dans le cadre de nombreuses politiques publiques. Soyez-en profondément remerciés.

M. Aurélien Pradié. Parlez concrètement !

M. Fabien Di Filippo. Quel enfumage !

M. Julien Denormandie, ministre. La politique publique du logement d'abord a permis de sortir pas moins de 150 000 personnes de la rue en deux ans,...

M. Aurélien Pradié. Il en reste 100 000 !

M. Julien Denormandie, ministre. ...autant de femmes et d'enfants qui ont quitté un habitat précaire pour retrouver un logement et une dignité, et qui pourront enfin se réinsérer.

Aujourd'hui, l'enjeu est de changer d'échelle : c'est le sens de l'acte II de la politique du logement d'abord, de la politique publique dite de la rue au logement. Dans le cadre de la dernière loi de finances, vous avez voté des crédits supplémentaires à cet effet, à hauteur de 45 millions d'euros. Plus encore, la structuration de cette politique publique est engagée : désormais, un service public ira au-devant des personnes qui vivent dans des centres d'hébergement d'urgence et à la rue, afin de les accompagner vers une solution de logement pérenne. Nous manquons de coordination dans ce domaine, mais nous y remédions à partir de cette année.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

M. Fabien Di Filippo. C'est votre gouvernement qui n'est pas coordonné !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Démoulin](#)

Circonscription : Hérault (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2662

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 février 2020](#)